



ALGERIA

**Intervention de
Son Excellence Monsieur Mourad MEDELCI
Ministre des Affaires Etrangères**

**lors du débat général de la 62^{ème} session de
l'Assemblée Générale des Nations Unies**

New York, le 1^{er} octobre 2007

Monsieur le Président,

Il m'est particulièrement agréable de vous adresser mes sincères félicitations pour votre élection à la présidence de la 62^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Témoignage de la considération et de la confiance dont bénéficie votre pays, votre élection unanime à cette haute fonction est aussi un signe de reconnaissance de vos compétences et de votre riche expérience d'académicien et de diplomate de talent qui sont, pour nous, des gages de succès des travaux de cette session. Je tiens à vous assurer, M. le Président, de l'appui de ma délégation et de son entière disponibilité à vous aider dans l'accomplissement de votre exaltante mission.

Mes remerciements vont également à Son Excellence Mme Sheikha Haya Rashed Al Khalifa pour les louables efforts qu'elle a déployés tout au long de la précédente session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Les actions qu'elle a engagées constituent en effet un jalon supplémentaire sur la voie de la modernisation et du renforcement de l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies.

Je tiens, par ailleurs, à exprimer mes sincères salutations à Monsieur Ban Ki-Moon et lui dire toute notre satisfaction de le voir participer en qualité de Secrétaire Général des Nations Unies aux travaux de l'Assemblée Générale. En le portant unanimement à la tête de notre Organisation, nous avons voulu exprimer notre confiance en ses capacités à poursuivre l'œuvre de la réforme de l'ONU entamée par son prédécesseur, en vue de faire de notre institution un outil efficace au service des nobles objectifs de promotion de la paix et du développement dans le monde. Nous devons, dès lors, l'appuyer pour la concrétisation de ce vaste et ambitieux projet.

Monsieur le Président,

Il y'a deux ans, réunis ici même au sein de cette auguste assemblée, à l'occasion du Sommet mondial, nos Chefs d'Etat et de Gouvernement ont pris des décisions historiques pour l'avenir de l'Organisation des Nations Unies.

Même si nous devons nous réjouir des progrès accomplis à ce jour, il reste que le chemin pour atteindre l'ensemble des objectifs fixés lors du sommet est encore long.

Des efforts restent à déployer qu'il s'agisse de la riposte la plus appropriée à la sérieuse menace des changements climatiques qui a fait l'objet de délibérations la semaine dernière, de la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement, de la Convention générale sur le terrorisme international qui peine à voir le jour, du renforcement de la cohérence du système des Nations Unies ou encore de la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies sans laquelle le processus de réforme dans son ensemble serait incomplet.

L'Algérie, qui a toujours milité en faveur d'une réforme profonde et globale de l'Organisation des Nations Unies, demeure convaincue que l'engagement résolu et l'adhésion la plus large des Etats membres sont essentiels pour parvenir à un consensus de qualité et assurer l'aboutissement heureux de cet ambitieux projet de réforme.

Monsieur le Président,

Le monde est, de nos jours, confronté à de nouvelles formes de déstabilisation ainsi qu'à de multiples menaces qui mettent en péril la paix et la sécurité internationales. C'est le cas, en particulier, du terrorisme qui est par essence attentatoire au droit élémentaire à la vie et n'épargne aucune région du monde sans distinction de race, de sexe ou de religion. Il commande, de ce fait, une mobilisation internationale résolue et appelle, de la part de la communauté internationale, une réponse collective, ferme et solidaire, seule garante d'efficacité et de durabilité.

C'est pourquoi mon pays, qui a longtemps souffert des affres d'un terrorisme abject qu'il a combattu seul et auquel il a payé un lourd tribut dans l'indifférence internationale dans les années 1990, ne peut qu'apprécier la prise de conscience, chaque jour plus grande, des dangers véhiculés par ce phénomène et de la nécessité de le prévenir et de l'éliminer.

Convaincue de cela, l'Algérie a appuyé la Stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU, adoptée en septembre 2006 par l'Assemblée Générale, et appelle à un engagement des Etats membres pour sa mise en œuvre immédiate en précisant que la lutte contre le terrorisme ne devrait pas reposer uniquement sur la force mais elle devrait également intégrer le traitement des causes sous-jacentes de ce phénomène à travers notamment la résolution juste et équitable des conflits et notamment le conflit du Moyen orient.

Au delà des mesures à mettre rapidement en œuvre pour contrecarrer ce phénomène dévastateur, l'urgence se fait également ressentir quant à la nécessité de la conclusion d'une Convention générale contre le terrorisme international, comprenant une définition claire du concept du terrorisme, dissociant clairement ce dernier de la lutte légitime des peuples contre l'occupation, et évitant de faire l'amalgame entre ce phénomène et toute religion, civilisation ou sphère géographique données.

Monsieur le Président,

Dans un monde tiraillé par les conflits et tourmenté par les extrémismes et les intolérances de tout genre, il apparaît, de nos jours, vital d'œuvrer à l'apaisement des esprits et des cœurs par la promotion d'un dialogue fécond entre les cultures et les civilisations en vue de dissiper les malentendus, d'éliminer les préjugés et les stéréotypes et de renforcer la compréhension mutuelle.

Nous devons, avec patience mais aussi avec détermination et dans la solidarité, mettre en échec tous les amalgames ainsi que les thèses véhiculant le dangereux discours des tenants du choc des civilisations.

Notre espoir est grand de voir le Dialogue de haut niveau, que tiendra, dans les jours qui viennent, l'Assemblée Générale sur le thème de « la compréhension entre les religions et les cultures et la coopération en faveur de la paix », parvenir à conférer aux débats une rationalité à la hauteur de l'ambitieux projet de l'alliance des civilisations.

L'Algérie qui se félicite de l'intérêt particulier accordé à cette question et de la nomination de M. Jorge Sampaio, en qualité de Haut représentant pour l'Alliance des civilisations, ne ménagera aucun effort pour promouvoir la voie, devenue, plus que jamais, indispensable, à un dialogue fécond des civilisations à même de nous permettre de faire face à nos défis communs que sont le sous-développement, l'ignorance, la pauvreté, le racisme et l'extrémisme.

Monsieur le Président,

En dépit des efforts méritoires déployés par notre Organisation, l'œuvre de décolonisation reste à parachever.

L'illustration parfaite de cette triste réalité est vécue par le continent africain qui demeure, par delà les problèmes liés à son développement, confronté à des conflits récurrents.

Je voudrais évoquer ici, le cas du Sahara occidental, dernier cas de décolonisation en Afrique, dont le peuple reste toujours privé de son droit à l'autodétermination consacré par les résolutions pertinentes de l'Assemblée Générale et du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

La Communauté internationale avait pourtant nourri des espoirs réels quant à un règlement juste et durable de ce conflit, notamment au lendemain de l'appui unanime apporté par le Conseil de sécurité des Nations Unies au Plan de paix, proposé par l'ex-Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, M. James Baker, qualifié, à juste titre, par la résolution 1495 adoptée en 2003, de solution optimale à ce conflit.

Fermement attachée à la recherche d'une solution pacifique conforme à la légalité internationale, l'Algérie a accueilli avec satisfaction l'adoption le 30 avril dernier, par le Conseil de sécurité, de la résolution 1754 qui souligne clairement la nécessité de trouver une solution politique juste et durable qui garantisse le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Nous formons l'espoir que les négociations, entamées en juin de l'année en cours et qui ont repris en août dernier à New York, puissent se poursuivre et permettre aux deux parties, le Maroc et le Front Polisario, de parvenir à un accord conforme à la légalité internationale, c'est à dire permettant au peuple du Sahara occidental de se prononcer, librement et sans contraintes, à travers un référendum d'autodétermination, sur son sort.

Monsieur le Président,

D'autres drames se produisent en Afrique, à la faveur de guerres fratricides, de pandémies, ou encore de catastrophes naturelles. Cette situation tragique ne fait que précipiter davantage les pays en proie à ces problèmes, déjà dépourvus et démunis, dans la précarité et l'incertitude, éloignant ainsi toute perspective de développement économique et social.

Certes, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine s'est attelé, depuis sa mise en place en 2004, à apporter des réponses africaines appropriées aux conflits de la région, mais il n'en demeure pas moins que, pour méritoire qu'elle soit, son action ne saurait être efficace sans un engagement résolu et une assistance conséquente et soutenue de l'ensemble de la Communauté internationale à l'instar des efforts remarquables développés pour résoudre la crise du Darfour.

La prise en charge effective des problèmes multidimensionnels, liés à la paix, à la sécurité et au développement, auxquels fait face aujourd'hui notre continent passe également par un appui de la communauté internationale au NEPAD, qui représente un instrument viable pour la prise en charge des préoccupations socioéconomiques de l'Afrique.

Monsieur le Président,

Une autre région du monde particulièrement instable, en l'occurrence le Moyen-orient, traverse une période marquée par une détérioration de la situation se traduisant, au quotidien, par des violences et des crises récurrentes. Cette situation risque, si l'on n'y prend garde, de compromettre tout espoir d'instauration d'une paix durable dans cette région.

La Communauté internationale est, une fois de plus, interpellée pour s'impliquer davantage en vue de parvenir à l'instauration d'une paix juste et durable au Moyen orient, basée sur l'application de la feuille de route et de l'initiative arabe de paix.

A cet égard, l'Algérie se félicite du regain d'attention dont bénéficie l'initiative arabe de paix, aujourd'hui relayée par la proposition de tenir, cet automne, une conférence internationale de paix qui a ranimé l'espoir d'un règlement global du conflit israélo-arabe et que la communauté internationale se doit de soutenir pour éviter un échec qui serait lourd de conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

En Irak, la situation reste tout aussi préoccupante. Des scènes de violences meurtrières sont le lot quotidien de ce pays frère et la prééminence des tendances sectaires et communautaires aux dépens des valeurs de la citoyenneté et de la coexistence entre les enfants d'un même peuple, interpellent notre conscience collective et nous invitent à mobiliser notre aide à ce pays en apportant notre contribution à la recherche d'une solution susceptible de préserver l'unité nationale, la souveraineté de l'Irak et son intégrité territoriale.

Monsieur le Président,

Je voudrais également exprimer la préoccupation de mon pays devant l'impasse dans laquelle se trouve, actuellement, le processus multilatéral de désarmement et de non-prolifération. L'échec de la Conférence d'examen du Traité de non-prolifération (TNP) de mai 2005, et l'impasse faite par le Sommet mondial de 2005 sur cette question qui est pourtant d'une importance vitale pour l'avenir de l'humanité nous interpellent.

Mon pays demeure convaincu que le respect du TNP signifie la mise en œuvre de manière intégrale et équitable de toutes ses dispositions, sur la base d'un équilibre des droits et des obligations des Etats parties. Les trois piliers fondamentaux sur lesquels repose ce traité-doivent rester complémentaires et indissociables. Aussi, Le souci de la prévention de la prolifération nucléaire ne saurait-il être érigé en prétexte pour empêcher les pays en développement d'accéder à la technologie nucléaire à des fins pacifiques.

C'est animée de cette profonde conviction que l'Algérie a abrité, le 9 janvier 2007, la première conférence régionale africaine de haut niveau portant sur : « la contribution de l'énergie nucléaire à la paix et au développement durable » qui s'est fixée comme objectif de traduire la préoccupation commune africaine de mettre l'énergie nucléaire au service de la promotion de la paix et du développement durable dans le continent africain.

Monsieur le Président,

La question du développement a toujours été au cœur des préoccupations de la Communauté internationale. Sous cet angle, il est de la plus haute importance qu'elle continue à figurer parmi les plus hautes priorités de l'organisation.

A la faveur notamment du Sommet du Millénaire de septembre 2000 et des réunions suivantes qui se sont tenues sous l'égide des Nations Unies ou en dehors du système des Nations Unies, la problématique du développement s'est, en effet, imposée comme l'un des défis majeurs que la communauté internationale devra relever, au même titre que la paix dont elle est indissociable.

C'est dans cet esprit que les Chefs d'Etat africains initiateurs du NEPAD et les dirigeants du G8, réunis en juin dernier à Heiligendamm (Allemagne), se sont penchés sur la question de la paix et du développement en Afrique qui figurait parmi les questions inscrites à l'ordre du jour.

Mon pays se félicite de la décision prise par le G8 de porter à 60 milliards de dollars l'aide accordée par les pays membres du Groupe à la lutte contre le sida, la malaria, la tuberculose et d'autres pandémies en Afrique.

La mise en œuvre de cette décision ainsi que des avancées dans d'autres domaines tels que la libéralisation effective du commerce international, devraient pouvoir constituer des étapes importantes sur la voie de la réalisation des objectifs que la communauté internationale s'est fixés en matière de développement.

Pour ce faire, il est de notre point de vue, tout aussi impératif que l'ensemble de la Communauté internationale, en particulier les pays développés, s'impliquent davantage et honorent leurs engagements pris lors du Sommet du Millénaire de 2000, de la Conférence internationale sur le financement du développement de Monterrey de 2002, de la Conférence sur le développement durable de Johannesburg de 2003 et du Sommet mondial de 2005.

Nous nous félicitons, à cet égard, de l'apparition de signes encourageants à l'occasion du débat de Haut niveau sur le changement climatique qui s'est tenu ici même la semaine écoulée, attestant de l'émergence d'une conscience collective de la réalité de la menace que fait peser sur l'humanité le changement climatique et sa corrélation avec la problématique du développement.

Il nous faudra souligner, ici, le rôle central qui doit être celui des Nations Unies dans la conduite des négociations en prévision de la Conférence des Etats parties sur les changements climatiques afin que ce rapprochement se traduise par un régime mondial, à l'expiration du protocole de Kyoto en 2012, porteur d'une stratégie de réduction des émissions juste, efficace et équitable sur la base du principe de la responsabilité commune mais différenciée. Il s'agit, en définitive, de préserver les intérêts des pays en développement et particulièrement africains qui tout en étant les moins pollueurs restent les plus exposés aux effets des changements climatiques.

Décidée à poursuivre sa participation active à la mobilisation mondiale en faveur de la promotion de l'environnement, l'Algérie a désormais inscrit sa stratégie énergétique dans le cadre du développement durable en y intégrant la promotion des énergies renouvelables.

Il me plait également de rappeler, que l'Algérie a eu l'insigne honneur d'accueillir le 5 juin 2006 les festivités de la journée mondiale de l'environnement et du 17 au 19 décembre 2006, la Conférence internationale sur la Désertification, organisée, pour clôturer l'année internationale de lutte contre la désertification qui n'est pas sans liens avec la problématique des changements climatiques.

Monsieur le Président,

L'Algérie qui a déjà fait sienne la déclaration du Millénaire n'a ménagé aucun effort pour la traduire en actes concrets de sa politique nationale de développement. Elle œuvre également dans le cadre de l'initiative du NEPAD en vue de promouvoir tous les efforts tendant au développement du continent africain.

La consolidation des réformes au plan interne à travers le renforcement de la démocratie et de l'état de droit, en tant qu'un des leviers importants de la bonne gouvernance, s'inscrit dans le cadre de notre volonté de poursuivre la modernisation de notre Etat, de notre économie et de notre société.

C'est dans cet esprit que l'Algérie s'est volontairement soumise à la revue par les pairs dans le cadre du mécanisme africain d'évaluation créé à cet effet. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts africains tendant à contribuer concrètement à l'ancrage de la bonne gouvernance dans chacun des pays africains et sur notre continent.dans son ensemble.

Un rapport a été soumis aux Chefs d'Etat membre du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs, à Accra, en juin 2007, qui met notamment en relief les grandes avancées de l'Algérie dans le domaine économique et social. Le rapport s'est également félicité des démarches entreprises en faveur de la réconciliation nationale, fruit d'une décision politique courageuse et lucide, inscrite aujourd'hui dans les faits.

Monsieur le Président,

Pour conclure, permettez-moi de rappeler qu'en 2005, lorsque nous avons célébré le 60^{ème} anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies, nous avons établi une feuille de route pour engager une authentique refonte de l'architecture des relations internationales en adaptant notre Organisation au monde dans lequel nous vivons aujourd'hui.

Seule une organisation efficace, juste et crédible peut être capable de se mettre en phase avec les exigences induites par les changements et les bouleversements que connaît aujourd'hui notre monde pour assurer la paix, la sécurité et le développement pour les futures générations. C'est là la ferme conviction de l'Algérie et de l'ensemble de la communauté internationale.

Je vous remercie de votre attention.